

M.Bierry Alain  
Le Gué Rabot  
36210 DUN LE POELIER  
[alainbierry@hotmail.com](mailto:alainbierry@hotmail.com)  
Les Gites du Gué Rabot  
[www.gites-gue-rabot.fr](http://www.gites-gue-rabot.fr)  
Tel : 0603308922

M.Dominique Lamotte  
Commissaire Enqueteur  
Mairie de Dun Le Poelier

36210 Dun Le Poelier

Le 07/05/2024

Monsieur,

Pour faire suite au projet d'implantation d'un parc photovoltaïque de 20,91Ha au lieu dit « La Croix des Palmes,La Prele », à la lecture de l'étude d'impact en date de février 2023, certains points ont été omis ou minimisés .

- Il n'a pas du tout été pris en compte notre activité touristique, qui va être impactée pendant la durée des travaux. En effet nous exerçons depuis Juillet 2020, notre clientèle vient chez nous pour trouver le calme, l'isolement, se ressourcer, pour preuve certains clients reviennent cette année pour la quatrième fois. Vous vous doutez bien qu'ils ne viennent pas se perdre à Dun Le Poelier pour entendre le bruit d'un chantier. Même avec une distance de 870 mètres, distance entre les gites et le chantier, le son se propage. Pour info prise de mesure extérieure avec un sonomètre aujourd'hui le 07/05/2024 à 1130 : -de 40db et encore nous sommes au printemps, les oiseaux sont bruyants. Qu'avez vous prévu comme dédommagement si les locations ne sont pas possibles dans des conditions comparables à aujourd'hui ?

Je vous invite a visiter notre site internet [www.gites-gue-rabot.fr](http://www.gites-gue-rabot.fr), ou nos pages Facebook ou Instagram, ou vous pourrez apprécier je l'espère notre site privilégié.

- Le second point, l'aspect visuel, vu que l'entrée de notre chemin d'accès est face au chantier, juste pour m'assurer qu'une haie dense et d'une hauteur de 3 mètres sera bien en place sur tout le périmètre du chantier afin de cacher les panneaux solaires.

- Le troisième points est plus sur la partie qui va être déboisée, en effet les arbres ont pour effet d'absorber de l'eau, jusqu'à 500 litres d'eau par jour pour certaine espèce. Ou va passer l'eau non consommée par les végétaux ? Ma crainte, c'est qu'elle augmente le ruissellement dans notre chemin d'accès et de ce fait détériore un peu plus le chemin qui descend jusqu'au Fouzon.

Merci de bien vouloir éclaircir tous ces points, vous remerciant par avance, recevez Monsieur, mes sincères salutations

Alain Bierry

